

APPEL À TOUS LES PILOTES

Pas de survol d'agglomérations à basse altitude et surtout pas de survol du tout de Vieux Ferrette et de Ferrette

Récemment le Maire de Vieux Ferrette s'est plaint que sa commune avait été survolée début février par un aéronef à très basse altitude. Dans le cas concret, il s'agit d'un autogire dont l'identification n'a pu être relevée et dont il n'est pas sûr que celui-ci soit stationné sur notre plateforme.

Monsieur le Maire rappelle également qu'à l'Automne dernier plusieurs plaintes d'habitants concernant entre autres des autogires en cause, lui auraient été transmises. Il n'accepte pas que le hobby de quelques-uns nuise à la quiétude du plus grand nombre, sans quoi une restriction des opérations de vol pourrait être envisagée.

Le Club prend ce courrier des Autorités très au sérieux. Nous appelons tous les pilotes à éviter le survol des agglomérations à basse altitude et plus particulièrement pas de survol du tout de celles de Vieux Ferrette et Ferrette ! Celui ou celle qui ne respecte pas cette injonction se verra sanctionné d'interdiction de vol sur notre plateforme ! Nous vous invitons tous, à informer les pilotes venus d'ailleurs à respecter cette règle et de signaler au Comité, ceux qui ne s'y tiendraient pas.

Nous vous demandons instamment d'éviter toute émission de bruit non absolument nécessaire. En particulier des tours de piste aux alentours de la pause de midi. Ceci est également valable pour le centre de formation.

Nous regrettons devoir brandir des mesures de sanction mais nous ne pouvons tolérer que le comportement de quelques-uns (même venus d'ailleurs) mette en danger l'existence de notre base.

Pour le Comité

Le Président

Peter Meier

Vieux Ferrette, le 7 mars 2017

Copie est adressée à :

Monsieur le Maire de la Commune de Vieux Ferrette